

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DELIBERATION N° 18-078

**OBJET : TARIF LOCATION DU
MATÉRIEL NORDIQUE VALABLE A
COMPTER DE LA SAISON 2018-2019**

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 13 septembre 2018

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 30 Votants : 33</p> <p><u>Résultat du vote :</u></p> <p>Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 2</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Christel COLLOMB, Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean Claude SARTER, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz)</p> <p><u>Pouvoirs :</u></p> <p>Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Christiane MOLLARET à Jean Louis MONIN</p>
--	--

CONSIDERANT la compétence de la Communauté de Communes en matière touristique et notamment la gestion de l'Espace nordique des Entremonts,

CONSIDERANT l'activité de location de matériel de l'Espace nordique,

Les tarifs ci-après sont proposés :

Individuel équipement classique		½ journée	Journée	5 jours
Adultes	Equipement Complet	7,00 €	9,50 €	42,50 €
Enfants - de 16 ANS	Equipement Complet	5,50 €	7,00 €	31,50 €
	A l'unité	4,00 €	4,50 €	
Individuel équipement Skating		½ journée	Journée	5 jours
Adultes	Equipement Complet	9,50 €	11,00 €	50,00 €
Enfants - de 16 ANS	Equipement Complet	7,50 €	9,00 €	40,50 €
	A l'unité	4,00 €	4,50 €	
Individuel raquettes à neige		½ journée	Journée	5 jours
Adultes	Raquettes « technique »	7,00 €	9,00 €	40,50 €
	Raquettes « trappeur »	5,50 €	7,00 €	31,50
Enfants - de 16 ANS	Raquettes « technique »	5,00 €	6,50 €	29,00 €
	Raquettes trappeur	4,00 €	5,50 €	25,00 €

Luge	½ journée	Journée	
	3,00 €	4,50 €	
Biathlon	Sur site	Hors site	
	7,00 €	10,00 €	
Fartage	8,00 €		

Groupe Adultes	½ journée	Journée	5 jours
Equipement classique	6,00 €	7,50 €	33,50 €
Equipement skating	8,00 €	10,00 €	45,00 €
Raquettes techniques	5,50 €	7,00 €	31,50 €
Raquettes trappeur	4,50 €	6,00 €	27,00 €

Groupe enfants - de 16 ans	½ journée	Journée	5 jours
Equipement classique	4,00 €	5,50 €	25,00 €
Equipement skating	6,50 €	8,00 €	36,00 €
Raquettes techniques	4,00 €	5,50 €	24,50 €
Raquettes trappeur	3,00 €	4,50 €	20,00 €

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à la **MAJORITE**.

- **VALIDE** les tarifs proposés.
- **FIXE** l'application de ces tarifs à compter de la saison 2018-2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Envoyé en préfecture le 28/09/2018
Reçu en préfecture le 28/09/2018
Affiché le 30/09/2018
ID : 038-200040111-20180928-18078-DE

SLOW



Le Président,

Denis SEJOURNE.